



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Deposition en préfecture
073-200055762-20230309-DEL2023-015-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

Conseil Municipal du 09 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29	Présents : 24	Votants : 26
Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg – Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon – Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laëtitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin		
Excusées : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Marie-Pierre Rebrassé - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal)		
Absents : Marie Martinod - Charley Mingeon		
Secrétaire de séance : Anthony Destaing		
Date de convocation : 03 mars 2023		Date de publication : 17 mars 2023

Délibération n°2023-015 - Débat d'orientation budgétaire 2023

Madame le Maire rappelle que l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Il donne lieu à un débat au Conseil municipal, dans les conditions fixées par l'article 18 du règlement intérieur du Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte, à l'unanimité des membres présents, du Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing